

[Text]

initiated the process with a view to opening formal renegotiations by the latter part of next year. We must also look ahead to 1991 when policing contracts with eight provinces are due to expire. I am having my first meeting on the issue this afternoon with the committee of the provincial Solicitor General starting at 3.15 p.m.. It is one of the main items on the agenda.

Justice is facing renegotiations of funding arrangements for legal aid, criminal injuries compensation and native court workers programs. You can see we have a rather large plate coming up not only with the Solicitor General but also Justice with respect to federal-provincial funding arrangements.

We are still dealing with the implementation of Bill C-67. We are satisfied it appears to be working. From the time it was introduced until now, there were approximately 1,100 to 1,200 people eligible to be released on mandatory supervision. Of those, slightly in excess of 200 fell under the terms of Bill C-67 and of the number to date, approximately 25% or some 50 were actually retained. Another 50 or so were let out under various forms of supervision and another 50 on one-chance supervision. There still remains some to be heard. It is a little early yet to see the direct results, but those are the statistics.

The other thing you should be aware of, which is forgotten by a number of people, is that the same bill also permitted release on parole as opposed to mandatory supervision after the serving of one-sixth of a sentence. This has just started and we have not had sufficient experience with it to give you any valid statistics on how it is working to date.

One of the concerns I have is that 40% of our 12,000 inmates held in federal prisons are basically illiterate. They are still illiterate by the time they are discharged.

Mr. Nunziata: The same rate as for Members of Parliament.

Mr. Kelleher: I am not in a position to comment on the other side of the House, of course.

I am very concerned about discharging prisoners who are illiterate. They cannot even apply for a job because they cannot fill out a job application. They cannot even sell gas at a gas station because you have to work a little machine to figure out how many gallons and the price. It means they are going to be back in the prisons. I have asked the correctional services to review how it uses its \$75 million presently spent on inmate training and education so we can better target our needs to better fit them for when they are released.

Finally, I want to clarify two other elements of the supplementary estimates. The total requested under vote 1a is \$2,422,000. Of this, \$1,645,000 is for my ministry's crime prevention program and an additional \$12,000 for programs to help women in conflict.

[Translation]

processus en vue d'amorcer de nouvelles négociations à cet égard d'ici la fin de l'année qui vient. En outre, des contrats pour les services de police avec huit provinces doivent prendre fin d'ici 1991. J'ai ma première réunion sur cette question cet après-midi à 15h15, avec le comité des solliciteurs généraux provinciaux. C'est l'un des points inscrits à l'ordre du jour.

Le ministère de la Justice doit également procéder à de nouvelles négociations touchant le financement de l'aide juridique, le dédommagement des victimes de crimes et les programmes d'auxiliaires de la justice autochtones. Nous avons donc un programme chargé, non pas seulement pour ce qui est du solliciteur général, mais également pour ce qui est du ministère de la Justice en ce qui concerne les ententes de financement avec les provinces.

Nous poursuivons l'application de la loi C-67. Nous avons toutes les raisons de croire qu'elle fonctionne assez bien. Depuis son adoption, de 1,100 à 1,200 personnes sont devenues admissibles à la libération avec surveillance obligatoire. De ce nombre, un peu plus de 200 tombaient sous le coup de la loi C-67 et à ce jour, environ 25 p. 100 d'entre eux ou quelque 50 ont été gardés sous les verrous. Une cinquantaine d'autres ont été libérés avec diverses formes de surveillance et le même nombre, avec une surveillance à chance unique. Tous les chiffres ne sont pas encore rentrés. Il est un peu tôt pour connaître les résultats, mais c'est là la situation telle qu'elle existe.

Il y a bien des gens qui oublient que la même loi permettait la libération conditionnelle, qui est différente de la libération avec surveillance obligatoire, une fois qu'un sixième de la peine a été purgée. Ce système ne fait que commencer, nous ne le connaissons pas encore suffisamment pour donner des chiffres vraiment significatifs là-dessus.

Par ailleurs, je m'inquiète du fait que 40 p. 100 de nos 12,000 détenus dans les prisons fédérales sont pratiquement analphabètes. Ils sont toujours analphabètes au moment de leur libération.

M. Nunziata: C'est le même pourcentage que pour les députés.

M. Kelleher: Je ne suis pas en mesure de dire quelle est la situation de l'autre côté de la Chambre.

Je vois d'un très mauvais oeil le fait de libérer des détenus encore analphabètes. Ils ne peuvent même pas solliciter un emploi puisqu'ils ne peuvent remplir les demandes. Ils ne peuvent même pas être pompistes parce qu'ils doivent à ce moment-là travailler avec une petite machine qui calcule le nombre de gallons et le prix. Ils n'ont pas d'autre choix que de retourner en prison. J'ai demandé aux services correctionnels de revoir la façon dont ils utilisent les 75 millions de dollars prévus au titre de la formation et de l'éducation des détenus, en vue de mieux identifier les besoins au moment de la libération de ces derniers.

Enfin, je voudrais expliquer deux autres montants qui se trouvent dans le budget supplémentaire. Le total demandé sous le crédit 1a est de 2,422,000\$. De ce chiffre, 1,645,000\$ sont prévus pour le programme de prévention du crime du minist-